

Qui ? Quand ? Quoi ?

Le bulletin périodique de la Commune de Limersheim.

Numéro 030 – Septembre 2020

Edito du Maire

Chers Amis,

Après quelques mois difficiles en début d'année marqués par la crise sanitaire qui a frappé l'ensemble de notre pays et notre région en particulier, permettez moi au travers de ce Qui, Quand, Quoi de remercier les électrices et électeurs de Limersheim qui nous ont fait confiance lors des élections du 15 mars dernier.

A l'issue du confinement, le Conseil Municipal de Limersheim a enfin été installé lors de sa séance du 24 mai 2020.

Une équipe renouvelée s'est de suite mise au travail et les commissions locales ont ainsi été mises en place pour le bon fonctionnement de notre administration.

Vous trouverez au fil des pages les membres de notre Conseil Municipal, ainsi que les différentes Commissions Communales.

Pour ma part, j'ai été élu le mercredi 15 juillet 2020, Président de la Communauté des Communes du Canton d'Erstein. J'aurais à cœur de porter ce nouveau challenge et mettre à profit de l'ensemble du territoire mes compétences.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne rentrée.

La crise sanitaire est toujours présente, aussi continuez de respecter les gestes barrières.

Votre Maire, Stéphane SCHAAL



Votre nouvelle équipe communale



**Stéphane
SCHAAL**

Maire



**Pierre
GIRARDEAU**

1^{er} Adjoint

*Urbanisme, patrimoine
foncier et sécurité*



**Anita
ECKERT**

2^{ème} Adjoint

*Fêtes et cérémonies,
vie scolaire et vivre
ensemble*



**Bernard
HURSTEL**

3^{ème} Adjoint

*Agriculture, forêts,
patrimoine agricole
et chasse*



**Carole
BOIZET**

Conseillère Municipale



**Jérémy
DIEBOLT**

Conseiller Municipal



**Quentin
FENDER**

Conseiller Municipal



**Mathieu
FOESSEL**

Conseiller Municipal



**Hervé
HEITZ**

Conseiller Municipal



**Adélaïde
KIENTZI**

Conseillère Municipale



**Guillaume
LUTZ**

Conseiller Municipal



**Caroline
MUTSCHLER**

Conseillère Municipale



**Philippe
SCHAAL**

Conseiller Municipal



**Bernadette
SEURET**

Conseillère Municipale

*Déleguée à
l'environnement*



**Arnaud
WACHENHEIM**

Conseiller Municipal

Les commissions municipales

Lors de la séance du Conseil Municipal du 15 juin 2020, 5 commissions permanentes et 1 commission éphémère ont été créées, à savoir :

COMMISSION FINANCES ET INTERCOMMUNALITE

A vocation de gérer les finances de la commune et les relations à échelle intercommunale avec les communes alentours

Président : Stéphane SCHAAL

Membres : Pierre GIRARDEAU, Anita ECKERT, Bernard HURSTEL,
Jérémy DIEBOLT, Guillaume LUTZ et Mathieu FOESSEL

COMMISSION URBANISME, PATRIMOINE FONCIER ET SECURITE

A vocation de s'occuper des travaux de voirie ou de bâtiment ou aménagement communaux ainsi que tous les domaines en rapport à la sécurité

Président : Pierre GIRARDEAU

Membres : Caroline MUTSCHLER, Philippe SCHAAL,
Arnaud WACHENHEIM, Bernard HURSTEL, Guillaume LUTZ,
Quentin FENDER, Jérémy DIEBOLT, Mathieu FOESSEL et Hervé HEITZ

COMMISSION FETES ET CEREMONIES, VIE SCOLAIRE ET VIVRE ENSEMBLE

A vocation de s'occuper de la communication, du concours des maisons fleuries, des orientations en matière de fleurissement, du bien être des habitants au sein du village. Cette commission est également en charge de la vie scolaire, des grands anniversaires, des réceptions communales et repas du 3ème âge.

Présidente : Anita ECKERT

Membres : Carole BOIZET, Quentin FENDER, Bernadette SEURET et Adélaïde KIENTZI

COMMISSION AGRICULTURE, FORET, PATRIMOINE AGRICOLE ET CHASSE

A vocation de s'occuper de la gestion de la forêt, des terres agricoles et les divers fonds de plans, de la gestion de la chasse, renouvelée tous les 9 ans, et du monde agricole en collaboration avec l'Association Foncière.

Président : Bernard HURSTEL

Membres : Philippe SCHAAL, Adélaïde KIENTZI, Pierre GIRARDEAU
Guillaume LUTZ et Arnaud WACHENHEIM

COMMISSION ENVIRONNEMENT

A vocation de réfléchir à la mise en place de démarches respectueuses et vertueuses pour l'environnement, ajustables aux différents projets de la Commune, de sensibiliser la population, de recueillir des idées et de proposer des activités.

Cette commission est également ouverte aux habitants du village.

Présidente : Bernadette SEURET

Membres : Anita ECKERT, Adélaïde KIENTZI, Bernard HURSTEL et Carole BOIZET

COMMISSION MEMOIRE (Commission éphémère)

A vocation de s'occuper des événements marquants dans la commune.

Cette commission est également ouverte aux habitants du village.

Président : Stéphane SCHAAL

Membre : Quentin FENDER



Déclarations préalables

Demandeur

Objet

Décision

A = Autorisé, R = Refusé

BARTH Michel

Pose de panneaux photovoltaïques
et velux

1, rue des Charmes

A : 09/04/2020

CHORIOU Stéphane

Édification d'une clôture

14 A, rue des Noyers

A : 06/05/2020

GOETZ Serge

Ravalement des façades et remplacement
des volets

8, rue du Vin

A : 11/06/2020

REIBEL Raphaël

Édification d'une clôture

14 C, rue des Noyers

A : 17/06/2020

PLATZ Claudia

Fermeture d'un auvent

10, rue du Verger

A : 03/07/2020

BACH Bruno

Édification d'une clôture, création
d'un SPA et abri de jardin

14 B, rue des Noyers

A : 24/07/2020

ZIMMERMANN Jonathan

Édification d'une clôture

2, rue des Cerisiers

R : 06/08/2020

GLASSER René

Création d'un appentis

62, rue Circulaire

A : 07/08/2020

BEYHURST Laurent

Installation de protection solaire
à lames orientables

35 A, rue Circulaire

A : 25/08/2020



Permis de démolir

Demandeur

Objet

Décision

A = Autorisé, R = Refusé

VOLLMER Gérard

Démolition d'un carport

4, rue des Noyers

A : 09/07/2020



Permis de construire

Demandeur

Objet

Décision

A = Autorisé, R = Refusé

HAYRAPETYAN Aram

Transformation d'une grange en habitation
et rénovation de la maison

Rue de la Boulangerie A : 22/04/2020

PERRIN Tanguy

Création d'une piscine et d'un atelier

3 B, rue des Noyers A : 29/06/2020

GIRARDEAU Pierre

Construction d'un carport

3, rue des Amandiers A : 03/08/2020

APRAHAMIAN Adrien

Construction d'une maison d'habitation

Rue de la Gare R : 05/08/2020

Félicitations aux mariés

Le 27 juin : Karim **NINISS** et Rachel **SCHAAL**

Le 4 juillet : Kévin **DENDEN** et Audrey-Emmanuelle **GAMBARELLI**

Le 4 juillet : Dominique **PALADE** et Fabrice **MARCHAL**

Le 21 août : Christophe **RENAUD** et Alezia **PICARD**



Naissances

Le 20 février : Lucas **HUGEL**, fils de Gilles et Katia **HUGEL**

Le 5 mars : Noah **FOESSEL**, fils de Mathieu **FOESSEL** et Sara **ERMELINO**

Le 26 mars : Sacha **PERRIN**, fils de Tanguy et Fanny **PERRIN**

Le 21 juillet : Adèle **RINGEISEN**, fille de Raphaël **RINGEISEN** et Delphine **DUFFAIT**

Le 14 août : Robin **RUOLT**, fils de Sébastien **RUOLT** et Élodie **MUTSCHLER**



facebook

Nouveau !

La Commune se dote d'une page Facebook, retrouvez-nous en suivant « Commune de Limersheim »

Intercommunalité

Installation du nouveau Conseil Communautaire

La Communauté de Communes du Canton d'Erstein résulte de la fusion des 3 Communautés de Communes, de Benfeld et Environs, du Pays d'Erstein et du Rhin, devenue effective au 1^{er} janvier 2017.

Elle regroupe 47 838 habitants et est composée de 28 communes : Benfeld, Bolsenheim, Boofzheim, Daubensand, Diebolsheim, Erstein, Friesenheim, Gerstheim, Herbsheim, Hindisheim, Hipsheim, Huttenheim, Ichtratzheim, Kertzfeld, Kogenheim, Limersheim, Matzenheim, Nordhouse, Obenheim, Osthouse, Rhinau, Rossfeld, Sand, Schaeffersheim, Sermersheim, Uttenheim, Westhouse, Witternheim.

La Communauté de Communes du Canton d'Erstein est le 3^{ème} ensemble intercommunal du Bas-Rhin en nombre d'habitants, après l'Eurométropole et la Communauté d'Agglomération de Haguenau.

Le mercredi 15 juillet dernier, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein a élu son président et ses 12 vice-présidents.

Le Conseil se compose de 58 élus issus des 28 communes membres de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein.

- Président : Stéphane SCHAAL, Maire de Limersheim
- Vice-présidents :

1. Michel ANDREU SANCHEZ, Maire d'Erstein
Ressources humaines et mutualisation
2. Laurence MULLER-BRONN, Maire de Gerstheim
Culture, tourisme et relations internationales
3. Jacky WOLFARTH, Maire de Benfeld
Vie associative, solidarités et accueil des gens du voyage
4. Marianne HORNY-GONIER, Maire de Rhinau
Transports, énergies et mobilités
5. Denis SCHULTZ, Maire de Sand
Environnement, GEMAPI et SDEA
6. Marie-Berthe KERN, Maire de Schaeffersheim
Petite enfance, jeunesse, aînés et handicap
7. Eric KLETHI, Maire de Boofzheim
Sport et équipements sportifs
8. Jean-Jacques BREITEL, Maire de Huttenheim
Patrimoine et banque de matériel
9. Jean-Pierre ISSENHUTH, Maire d'Uttenheim
Économie et zones d'activités
10. Rémy SCHENK, Maire d'Obenheim
Enfance
11. Laurent JEHL, Maire de Matzenheim
Communication, haut débit, habitat et déchets
12. Patrick KIEFER, Conseiller Municipal d'Erstein
Finances et administration générale



Intercommunalité

Le Conseil de développement de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein – CODEV

« Favoriser le transport en commun transfrontalier » est l'un des thèmes de travail du CODEV avec comme souhait de voir étendu, sur le territoire de la Communauté de Communes, l'Europass déjà en place sur l'Eurométropole et l'Ortenau.

Ce pass permet, grâce à une tarification mutualisée et attractive, l'accès à tous les transports en commun (train, bus, tram). Une perspective que le CODEV encourage et démarche auprès des instances concernées pour sa réalisation.

La question de la mobilité est un des premiers chantiers que traite le CODEV depuis sa création, le 30 janvier 2019. La mobilité pose avant tout la question de l'accessibilité des différents lieux de vie. Cela nécessite la prise en compte du développement des activités économiques sur un territoire élargi.

Mais le Conseil de Développement de la Communauté des Communes du Canton D'Erstein, CODEV, c'est quoi ?

Le CODEV est composé de 14 membres bénévoles issus de la société civile des 28 communes de la CCCE.

Le CODEV est une instance consultative pour aider la Communauté de Communes du Canton d'Erstein dans ses choix. C'est un lieu de réflexion prospective et transversale pour alimenter et enrichir les projets du territoire. C'est une force de proposition, un laboratoire d'idées. C'est un espace de dialogue, d'expression libre et argumentée entre acteurs divers sur des questions d'intérêt commun.

Le CODEV s'est intéressé à 4 thèmes d'étude :

- › Participation à la vie citoyenne, vie associative et animation du territoire
- › Mobilité
- › Environnement et cadre de vie
- › Économie et attractivité

Une des caractéristiques du CODEV est d'être une instance démocratique indépendante et neutre, attachée à la construction collective d'avis par le débat ouvert pour :

- › Contribuer à la définition d'un projet pour le territoire de la COMCOM porteur de sens et de valeurs et du bien vivre ensemble ;
- › Favoriser les initiatives et les comportements favorables au développement d'une économie locale, responsable et durable ;
- › Encourager l'accès et le développement du numérique pour tous, tout en gardant la maîtrise ;
- › Inciter les initiatives qui développent les liens et les synergies entre tous les acteurs de la communauté de communes.

Un cahier des charges qui s'inscrit dans une réflexion globale traitant à la fois les aspects sociologique, économique, écologique et technologique. Le CODEV ouvre ainsi un espace d'échanges et de discussions avec pour mission de questionner ensemble les enjeux de demain.



Vous souhaitez être un acteur actif sur notre territoire pour bien vivre tous ensemble ? Vous souhaitez apporter votre contribution à la collectivité ? Vous voulez partager votre expérience, votre expertise, votre savoir-fai ? Prenez contact avec nous, en nous écrivant à conseil.developpement@cc-erstein.fr

Rentrée Scolaire 2020 - Effectifs de nos Classes

Voilà la rentrée !

Pour cette nouvelle année scolaire, 39 enfants, répartis sur deux classes, ont prit le chemin de l'école de Limersheim.

Classe 1

Chez Mme Fabienne GREVILLOT

Petite Section : 5 élèves
Moyenne Section : 4 élèves
Grande Section : 3 élèves
CP : 6 élèves

Soit 18 élèves.

Classe 2

Chez Mme Abigaëlle RIEHL

CE1 : 5 élèves
CE2 : 5 élèves
CM1 : 5 élèves
CM2 : 6 élèves

Soit 21 élèves.



Bonne rentrée à tous ! Petits & Grands !

Inscriptions périscolaires

Au vu de l'évolution de la situation, des formulaires d'inscription et de réinscription sont proposés en ligne pour l'accueil périscolaire, extrascolaire et la restauration scolaire, pour la rentrée de septembre 2020.

Le formulaire est disponible sur le site de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein (www.cc-erstein.fr)

Une fois votre demande complétée et envoyée, il vous faudra transmettre les documents suivants :

- › fiche sanitaire de liaison complétée et signée
- › copie du carnet de vaccination
- › attestation d'assurance

Cette démarche remplace l'envoi ou le dépôt de dossier.

Pour les parents ne souhaitant pas utiliser le formulaire en ligne ou rencontrant des difficultés, les renouvellements peuvent être envoyés par voie postale et la réinscription pourra se faire selon les modalités habituelles.



Un devoir du villageois

Il est rappelé à chaque habitant qu'il est tenu de participer à l'effort collectif pour garder le village propre en assurant le balayage ainsi que l'arrachage des mauvaises herbes au droit de sa propriété.



Éducatrice comportementaliste canin

Des difficultés avec votre chien ?
Je peux vous venir en aide.

PICARD Alezia
06 46 00 50 48
www.les-101-pattes.fr



Démarches administratives

Passeport et Carte Nationale d'Identité (CNI)

Besoin d'un passeport ou de mettre à jour votre carte d'identité ? N'attendez pas et prenez votre rendez-vous, les délais sont actuellement de 9 semaines à la Mairie d'Erstein.

Ces demandes doivent être effectuées de manière exclusive dans les mairies équipées d'une station biométrique et uniquement sur rendez-vous.

La prise de rendez-vous peut être effectuée :

- soit à l'accueil de l'Hôtel de Ville
- soit par téléphone au 03 88 64 66 66
- sur notre site via le module de prise de rendez-vous : <http://www.ville-erstein.fr/prise-de-rendez-vous-cni-et-ou-passeport>



Vous trouverez également la liste des documents à fournir sur le site www.ville-erstein.fr rubrique "vos démarches."



PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE MOBILITÉ

Intercommunalité Enquête mobilités

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Inventons ensemble les mobilités de demain !

La Communauté de Communes du Canton d'Erstein vous invite à répondre à l'enquête sur vos besoins et vos attentes en matière de mobilité durable.

Pour répondre à l'enquête, scannez le QR Code ci-après.

Vous pouvez également venir en Mairie chercher un formulaire papier.



Don du Sang

La prochaine collecte de sang aura lieu

**Le vendredi 18 septembre 2020
de 17 h 30 à 20 h 00 au Foyer
Club Saint Denis**

Comme à l'habitude une collation sera offerte à la fin don.



Arrivée de l'automne

Avec l'arrivée de l'automne, la saison de taille des arbres, arbustes et haies va reprendre.

Aussi, il est rappelé qu'il est **interdit** de procéder au brûlage des branches et autres déchets verts dans l'ensemble des jardins du village.

Les déchets verts sont à déposer à la déchetterie d'Erstein ou à Hindisheim.

**Pensez à l'environnement
mais également à vos
voisins.....**



Centre Aquatique Erstein Détente

La piscine s'adapte à la réglementation sanitaire

Au vu de la situation actuelle, le centre aquatique fait évoluer son règlement afin de répondre aux exigences sanitaires en vigueur.

Les usagers doivent se conformer à respecter le parcours du baigneur mis en place afin de limiter les risques de contamination. Le descriptif du parcours est affiché à l'accueil et consultable à tout moment.

Les usagers sont accompagnés par un ensemble de signalétique tout au long de leur parcours pour les informer en temps réel des préconisations sanitaires en vigueur.

L'équipe reste à disposition des baigneurs pour toutes questions complémentaires.

Les recommandations de l'Agence Régionale de Santé :

- › La fréquentation est limitée à 60%, c'est à dire 300 personnes en instantané. Le but est d'assurer le nettoyage de manière optimale.
- › Les vestiaires collectifs sont fermés, un nettoyage et une désinfection des locaux sont réalisés avant et après leur utilisation.
- › Les usagers ont pour obligation de se changer dans les cabines prévues à cet effet.
- › Les douches et sanitaires sont mixtes durant la période sanitaire liée au COVID 19 pour répondre à l'obligation de la mise en place du parcours du baigneur.
- › La Communauté de Communes se donne le droit de modifier l'organisation des heures d'ouvertures et d'accueil des usagers en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.
- › Durant sa présence dans l'enceinte, l'utilisateur s'engage à respecter les gestes barrières d'usage.
- › Le nombre d'utilisateurs dans les lignes d'eau, autre espace aquatique et plage, est régulé si nécessaire par le Maître-Nageur en s'appuyant sur les préconisations sanitaires.
- › Toute entrave entraînera une expulsion de l'utilisateur.
- › Le bain bouillonnant et la pataugeoire sont fermés et interdits.
- › Les sèche-cheveux sont hors service.
- › Les usagers ont interdiction de ramener du gros matériel extérieur

Les activités se font sur réservation :

- › Aquagym lundi/mercredi/vendredi de 10 h 15 à 11 h (25 personnes max. réservation au 03.88.98.28.00),
- › Aquabike et aquacircuit (14 personnes max., réservation en ligne sur www.piscine-erstein.fr)

Horaires d'ouverture de la piscine					
Jours	Ouverture 1	Désinfection	Ouverture 2	Désinfection	Ouverture 3
Lundi		07h00 - 9h30	09h30 - 13h30	13h30 - 14h00	14h00 - 19h00
Mardi		07h00 - 9h30	09h30 - 13h30	13h30 - 14h00	14h00 - 19h00
Mercredi	07h00 - 09h00	07h00 - 9h30	09h30 - 13h30	13h30 - 14h00	14h00 - 19h00
Jeudi		07h00 - 9h30	09h30 - 13h30	13h30 - 14h00	14h00 - 19h00
Vendredi		07h00 - 9h30	09h30 - 13h30	13h30 - 14h00	14h00 - 19h00
Samedi		07h00 - 9h30	09h30 - 13h30	13h30 - 14h00	14h00 - 19h00
Dimanche		07h00 - 9h30	09h30 - 13h30	13h30 - 14h00	14h00 - 19h00

Pour rappel, le masque est obligatoire de l'entrée jusqu'aux cabines puis des cabines jusqu'à la sortie également.





Centre Aquatique Erstein Détente

Informations Fitness

De même que l'espace aquatique, l'espace fitness se dote d'une évolution de son règlement afin de répondre aux exigences sanitaires en vigueur.

Pour préserver la sécurité et la santé des usagers, les dispositions suivantes issues des recommandations de l'Agence Régionale de Santé sont adoptées :

- > Les usagers doivent respecter une distanciation de 1m, sur une surface d'évolution de 1 personne pour 4m² et doivent respecter une distanciation de 1m, sur une surface d'évolution de 1 personne pour 4m². La possibilité d'utiliser une machine sur deux est également possible, elle reste à l'appréciation du responsable de la salle ou de son représentant.
- > Les usagers sont tenus de venir en tenue adaptée, une paire de chaussure spécifique est apportée dans un sac pour un usage dans la salle.
- > Les douches et vestiaires sont accessibles et régulièrement désinfectés selon les mesures sanitaires mises en place
- > L'espace « bien-être » est ouvert et limité à 6 personnes maximum dans le même espace.

Horaires d'ouverture				
Jours	Désinfection	Ouverture 1	Désinfection	Ouverture 2
Lundi	07h00 - 9h30	09h30 - 13h30	13h30 - 14h00	14h00 - 19h00
Mardi	07h00 - 9h30	09h30 - 13h30	13h30 - 14h00	14h00 - 19h00
Mercredi	07h00 - 9h30	09h30 - 13h30	13h30 - 14h00	14h00 - 19h00
Jeudi	07h00 - 9h30	09h30 - 13h30	13h30 - 14h00	14h00 - 19h00
Vendredi	07h00 - 9h30	09h30 - 13h30	13h30 - 14h00	14h00 - 19h00
Samedi	07h00 - 9h30	09h30 - 13h30		
Dimanche	07h00 - 9h30	09h30 - 13h30		



Stop aux masques et gants jetés à terre !

En France, depuis le début du déconfinement, une nouvelle source de pollution a fait son apparition : celle des masques de protection et gants usagés.

Ils jonchent les trottoirs, remplissent les caniveaux, sont jetés au hasard dans les poubelles.

Ces incivilités représentent un vrai danger de contamination et polluent l'environnement.

Fin juin, le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire et l'Ademe ont lancé une campagne de sensibilisation contre ce nouveau fléau afin de rappeler que ces déchets sont source de pollution et contribuent à la diffusion du virus s'ils ne sont pas jetés à la poubelle.



Chasse – Dates de battues

Petits gibiers à 9h00

Dimanche 27 septembre
Dimanche 18 octobre

Grands gibiers à 8h30

Samedi 7 novembre
Dimanche 6 décembre
Mercredi 30 décembre



Ces dates sont susceptibles d'être modifiées en raison du contexte sanitaire actuel lié à l'épidémie de Covid-19.

Prochains Conseils Municipaux

- Lundi 5 octobre
- Lundi 2 novembre
- Lundi 7 décembre



Élagage des arbres, haies... bordants les voies

Il est rappelé à chaque propriétaire ou exploitant de procéder à l'élagage des arbres bordant les voies communales ou départementales.

Certaines branches peuvent gêner la circulation de véhicules ou d'engins ou faire obstacle au bon fonctionnement des lignes électriques ou téléphoniques.

Avec l'arrivée de l'automne pensez aussi à dégager les branches au niveau des candélabres d'éclairage public



Concours des Maisons Fleuries

Le jury du Concours Communal des Maisons Fleuries est passé dans le village le 16 juillet, présidé par M. Patrick KIEFER.

Catégorie Maison Traditionnelle

- 3 Fleurs** à M. et Mme Suzanne et El Djied BOURESSAS
- 2 Fleurs** à M. Didier RAUCHER
M. et Mme Fernande et Christian WOLLENBURGER
- 1 Fleur** à M. et Mme Jean-Pierre et Chantal DIEBOLT

Catégorie Maison à Colombage

- 3 Fleurs** à M. et Mme Colette et Raymond KIEFFER
- 2 Fleurs** à M. et Mme Angèle et Jean-Marie LUTZ

Catégorie Potager, Verger, Jardin

- 3 Fleurs** à M. et Mme Cécile et Albert NEUBAUER
- 2 Fleurs** à Mme Denise BARTHELME
- 1 Fleur** à Mme Josiane WALTER et M. Jean-Jacques REINLING



information

CORONAVIRUS COVID-19

Informations Covid-19

Afin de mieux renseigner les usagers et de répondre au besoin d'information des maires et de leurs services, une page spécifique "covid-19" a été mise en ligne par le service communication interministérielle sur le site Internet des services de l'Etat dans le Bas-Rhin.

On y retrouve notamment:

- un bilan sanitaire dans le Bas-Rhin
- les dernières actualités
- un article sur la tenue et la déclaration de rassemblements dans le contexte actuel de lutte contre l'épidémie de covid-19.

Liens:

<http://www.bas-rhin.gouv.fr/Actualites/Covid-19>

<http://www.bas-rhin.gouv.fr/Actualites/Covid-19/Declaration-et-tenue-de-rassemblements-dans-le-contexte-actuel-d-epidemie-de-Covid-19>

Ces informations seront régulièrement actualisées.

(Vous pouvez trouver ces liens directement sur notre site internet, rubrique « Place du Village 2020 » ou sur notre page Facebook, « Commune de Limersheim »)

Collecte des Déchets Dangereux des Ménages

A la déchèterie d'ERSTEIN



- Vendredi 18 septembre 2020
de 14h à 17h

- Samedi 19 septembre 2020
de 9h à 12h et de 14h à 17h



**DÉCHETS DANGEREUX
DES MÉNAGES**

Plus d'informations : www.cc-erstein.fr

Tél. 03.88.64.80.79

COVID-19

DÉPISTAGE RT-PCR GRATUIT & SANS ORDONNANCE SANS RENDEZ-VOUS



JEUDI 03 & VENDREDI 04 SEPTEMBRE
DE 8H à 12H & DE 14H à 18H
SUR LE PARKING DE MR BRICOLAGE À ERSTEIN



MARDI 08 & MERCREDI 09 SEPTEMBRE
DE 8H à 12H & DE 14H à 18H
SUR LE PARKING DE LA PLACE DES FÊTES À ERSTEIN

Mineurs : autorisation parentale obligatoire

COMMENT SE DÉROULE LE TEST ?



- 1 Le personnel soignant effectue un prélèvement dans le nez à l'aide d'un écouvillon.
- 2 Le prélèvement est placé dans un flacon stérile et envoyé pour analyse.
- 3 Sous 24 heures, une information vous sera donnée.

RESPECTER LES MESURES BARRIÈRES



Respectez une distance d'un mètre entre chaque visiteur. Les accompagnants patientent à l'extérieur.



Portez un masque pour entrer. Si vous n'en avez pas, le personnel vous en fournira un.



Frictionnez vos mains avec la solution hydro-alcoolique en arrivant puis en sortant.



RÉSULTAT POSITIF

- ▶ Les résultats sont transmis à votre médecin traitant.
- ▶ Vous vous isolez à domicile et portez un masque en cas de présence d'autres personnes
- ▶ Vous vous rapprochez de votre médecin traitant.
- ▶ Vous surveillez votre état de santé et appelez le 15 en cas de problème pour respirer.
- ▶ Vous êtes contacté(e) pour identifier les personnes contacts que vous auriez pu contaminer
- ▶ Les personnes contact sont identifiées et un test leur est proposé (sans ordonnance).

RÉSULTAT NÉGATIF

- ▶ Vous pouvez continuer à sortir en respectant les mesures barrières et le port du masque.

Vitesse excessive dans le village

La Mairie reçoit régulièrement des plaintes sur la vitesse excessive de véhicules en agglomération ainsi qu'aux différents lieux dits de la commune...

Il est demandé à chacun de respecter les limitations de vitesse et d'adapter sa conduite sur nos petites routes de campagne.

Des contrôles inopinés seront effectués par la gendarmerie.



Marché hebdomadaire Place des Fêtes à Erstein

TOUS LES JEUDIS ET SAMEDIS MATINS DE 8 H À 12 H

LES RÈGLES À ADOPTER

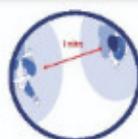
- Venez seul pour faire vos courses sauf si nécessité impérieuse
- Portez obligatoirement un masque
- Marché interdit aux personnes présentant des symptômes du covid-19
- Lavez-vous les mains à l'entrée du Marché avec le gel mis à votre disposition
- Respectez le sens unique de circulation
- Maintenez une distance de 2m minimum avec les autres personnes
- Ne touchez pas les produits
- Adoptez les gestes barrières
- Les animaux sont interdits
- Les rassemblements sont interdits



Porter un masque



Se laver les mains



Respecter une distance de 1 mètre



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter

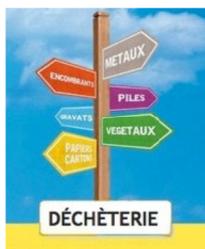


Saluer sans se serrer la main

Déchetterie d'Erstein

Horaires d'été :

Lundi	de 13h00 à 17h55
Mardi	de 13h00 à 17h55
Mercredi	Fermé
Jeudi	de 13h00 à 17h55
Vendredi	de 13h00 à 17h55
Samedi	de 09h00 à 11h55 et 14h00 à 16h55
Dimanche	de 09h00 à 11h55



Accès :

Un système de contrôle automatisé des accès est mis en service sur le site de la déchetterie d'Erstein.

N'oubliez pas votre badge.

Saison de battage

En raison du démarrage de la saison de battage de maïs 2020, des récoltes de choux, de betteraves sucrière, etc..., il est demandé aux habitants des rues des Bois, Haute, Circulaire, Platanes, et autres de ne pas stationner de façon anarchique et ce, afin de permettre aux moissonneuses batteuses et tracteurs de traverser le village en toute sécurité.

Cette recommandation prend effet à compter de mi-septembre jusqu'au 1^{er} décembre 2020.



Journée défense et citoyenneté (J.D.C.) :



Tout jeune, fille ou garçon, doit se faire recenser à la Mairie, entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant, en vue d'effectuer une Journée obligatoire Défense et Citoyenneté.

Horaire du bus du Collège / Lycée

L'heure de la rentrée a sonné, aussi je tenais à vous rappeler que les horaires du bus scolaire sont les suivants :

Entrée du village	07h34
Laiterie	07h36
Gare	07h38
<i>(au niveau du restaurant la loco)</i>	



Mairie de Limersheim

Accueil du public :

Lundi	de 09h00 à 12h00
Mardi	de 09h00 à 12h00
Jeudi	de 09h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00
Vendredi	de 09h00 à 12h00

Permanence du maire et des adjoints :

Les jeudis de 19h00 à 20h00, avec possibilité de rendez-vous.

Lors de vos visites, pensez à vous munir d'un masque.

Déchetterie d'Hindisheim

Pour vos déchets verts, bois et gravats la déchetterie décentralisée d'Hindisheim est ouverte :

Samedi	de 9h00 à 12h00
Lundi	de 16h00 à 18h00 (en été)

Qui ? Quand ? Quoi ? Numéro 30
Septembre 2020 édité par la Mairie de Limersheim



Le Maire,

Stéphane SCHAAL